

**CAHIER DE LIAISON
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



**41^e ANNÉE
N° XXII
1950**

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1950.

Mon cher Camarade,

La fête annuelle de l'Association aura lieu le dimanche 17 décembre.

On se réunira à 10 heures 30, dans la cour d'honneur du Collège Henri IV, pour rendre hommage à nos camarades morts pour la France.

Après cette cérémonie, l'Assemblée générale se tiendra dans une classe. On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

A midi, le banquet traditionnel sera servi chez le traiteur Lestangt, 27, Grand'Rue.

L'ensemble des frais de la journée sera 800 francs pour chaque participant (banquet, vins, service compris).

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux d'assister à ces manifestations, je vous prie de vous faire inscrire sans retard et de préférence avant le 10 décembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, cher camarade, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président :

DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU.

NOTA — Comme à l'habitude, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Les camarades désireux de prendre la parole au banquet sont instamment priés de le faire connaître à l'avance au Conseil d'Administration. Il est inutile de rappeler que le président du banquet est toujours le dernier à parler.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU VERSO



VOIR AU RECTO

PROCURATION

Le soussigné (1) _____
donne pouvoir à M. (2) _____
pour le représenter à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens Élèves du Collège Henri IV de Bergerac du 17
décembre 1950 et :

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier;
- 3° Élire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. BRASSEM, COQ, PUCHEU et ROUSSEAU sont
sortants (3).
- 4° Adopter diverses questions.

A _____, le _____ 1950.

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils peuvent être réélus.

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Trésorier : Jean BARTHE, 10, rue de Coulmiers, BERGERAC.

LA GALERIE DES ANCIENS ÉLÈVES

Deux figures célèbres :

le tragédien LAFON et le philosophe BORDAS-DEMOULIN

Pierre LAFON

Pierre Lafon est né à Lalinde, le 1^{er} septembre 1773, de Jean Lafon, maître-chirurgien, et de Marie-Gertrude (1). Rien ne semble justifier le nom de Rapenouille que lui donnent souvent certains auteurs ou encore les marchands d'autographes. D'autre part, si parfois Lafon s'écrit avec un *d*, et si le tragédien signe très rarement ainsi (2), cette orthographe ne se trouve dans aucun acte de l'état-civil le concernant.

Il passe plusieurs années au Collège de Bergerac, où, dès l'âge de dix ans, il ne manque aucune occasion d'interpréter des comédies dans des séances récréatives. Sa famille désire le faire entrer dans les ordres. En 1790, il arrive dans ce but à Bordeaux et devient l'élève préféré du célèbre abbé Ferlus. A dix-neuf ans, il écrit une tragédie en 5 actes, en vers, *La mort d'Hercule*, ou *Hercule sur le Mont Ceta*, tragédie qu'il joue en 1792, au Grand-Théâtre de Bordeaux avec des camarades. La pièce, inspirée de Sophocle et de Sénèque, a un succès d'estime dû à un involontaire calembour; au cours de l'action, un interprète s'écrie : « Avance, Hercule ! », mais le public comprend « Avance et recule » et l'incident comique marque la représentation tragique; il amuse en donnant finalement à l'acteur-auteur le bénéfice de l'indulgence. En 1793, la troupe bordelaise de métier reprend elle-même cette pièce en laissant à Lafon le rôle de Nessus qu'il a créé comme amateur.

La Révolution le détourne de la religion et il va rejoindre l'armée républicaine. C'est pour peu de temps. Son père n'ayant pu en faire un prêtre, tente d'en faire un médecin. Le jeune soldat est dirigé sur l'Ecole Centrale de Santé de Montpellier, mais il n'y prend aucun grade et abandonne rapidement les leçons de Celse et de Boërhave pour revenir à l'art dramatique après une représentation donnée entre deux paravents, au profit d'une œuvre de charité. Il parcourt alors le midi de la France avec une compagnie d'acteurs ambulants, passe à Marseille, fait à Draguignan la connaissance du futur académicien, le poète littérateur Raynouard, et se lie à Nice avec un parent du célèbre Barras. Partout on lui conseille vivement d'aller à Paris où il trouvera sa véritable voie.

(1) Le nom patronymique de sa mère est resté en blanc dans l'acte de baptême dressé dans l'église de Lalinde, le 2 septembre 1773.

(2) Il signe LAFOND notamment le 22 germinal an XII (12 avril 1803) dans un acte de société du Théâtre français et le 17 juin 1812 dans une lettre adressée à M. Bis, à Lille.

Là, sous le Directoire, l'école du comédien comique Dugazon, la protection du Directeur Barras (elle lui vaut une bourse sur les fonds d'encouragement aux beaux-arts) et l'amitié de Lucien Bonaparte lui ouvrent rapidement les portes du Palais-Egalité ainsi que celles du Théâtre Français, où il débute le 18 floréal an VIII (8 mai 1800) dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie en Aulide*, rôle considéré comme l'un des plus difficiles du théâtre. C'est un très vif succès, on lui prodigue des ovations ; Geoffroy, l'influent critique du temps, constate qu'« un phénomène dramatique monte à l'horizon », et Vigée, le poète, termine une épître par ce trait :

« Et de l'Ecole de Thalie
Achille vient de s'élançer. »

Devenu sociétaire de la Comédie-Française en 1801, professeur à l'Ecole de déclamation du Conservatoire en 1806, il prend alors un genre spécial et représente « les chevaliers français ». Alexandre Dumas reconnaît dans ses Mémoires que Lafon est inimitable dans cet emploi.

Interprète de Racine, il se fait applaudir dans les fureurs d'*Oreste*, « autant que Talma et par d'autres moyens », comme le dit le *Journal de l'Empire* du 2 juillet 1807.

Il joue le répertoire et crée *Les Templiers* de Raynaud. On le trouve dans *Venceslas* de Rotrou, dans *Le siège de Calais* de du Belloy, dans *Omasis* de Baour-Lormian. Il est Pâris dans *Hector* de Luce de Lancival ; Thierry, dans *Brunehaut* d'Aignan ; Lyncée, dans *Hypermnestre* de Lemierre, et pour Voltaire il est Zamore d'*Alzire*, ou encore Gengis de *L'orphelin de la Chine*. Il essaye aussi la comédie avec succès : *Le Glorieux* de Destouches, *Les Femmes savantes* de Molière, *La gageure imprévue* de Sedaine ou encore *La Métromanie* de Piron.

En 1808, il contribue brillamment aux représentations de gala d'Erfurt, devant le parterre des rois, autour de Napoléon. Il y reçoit compliments et cadeaux de l'empereur de Russie.

C'est un sentimental ; un moment, il veut épouser sa belle camarade George Vemmer (ou Weymer), la grande actrice, et lui fait « une déclaration honnête ». Mais Mlle George se soucie peu d'accorder sa main à ce collègue trop bourgeois, sans toutefois lui refuser ses faveurs. Elle a laissé de lui, dans ses Mémoires, un portrait fort expressif : « Des traits délicats, le nez un peu en l'air, de petits yeux noirs mais brillants et fins, de l'élégance dans toute sa personne, parlant bien amour... »

Il ne se marie qu'en 1812, avec Mlle Virginie Paquet.

Pendant vingt-neuf ans de succès ininterrompus, il est l'idole de Paris, où il demeure rue Ville-l'Evêque, n° 10 bis, au quatrième étage. Très invité, il sollicite toujours la faveur de venir avec ses enfants : sa fille Marie-Méloë, peintre de portraits et de genre (1), et son fils, officier au 11^e Léger.

Vieillissant, son embonpoint nuit à ses attitudes chevaleresques, et devant l'invasion d'*Hernani*, d'*Henri III*, il se laisse volontairement chasser du théâtre par le Romantisme, fin février 1830. Ayant toujours eu pour règle « de conci-

(1) Mlle Lafon a été plusieurs fois médaillée du Salon, de 1835 à 1857. Une de ses toiles, « La mort de Desdémone », fut acquise par le Gouvernement et placée aux Tuileries dans le salon des ministres. Elle est actuellement au Palais de Compiègne.

lier l'intérêt de l'avenir avec les jouissances du présent », il n'en connaît pas moins la gêne; le 6 août 1838, il sollicite d'un vieil ami un emprunt de 1.000 fr. en attendant de donner « son bénéfice ».

Il ne l'obtient qu'en 1839 : fanatique de Corneille, et croyant tout devoir aux inspirations de son génie, il choisit pour ses représentations de retraite *Nicomède* et aussi, comme il se doit, *Le Misanthrope* de Molière. Il reparait en scène, et les recettes atteignent le chiffre de 14.000 fr., énorme pour l'époque: on y voit Rachel dans le rôle de Laodice et Mlle Mars dans celui de Célimène. Sa pension annuelle est liquidée à 7.200 francs.

Devenu veuf, il se retire à Bordeaux, chez sa fille (devenue la femme d'un juge au Tribunal de commerce, l'armateur Marsaud). A la fin de sa vie, il se remarie avec (1) Marchaix de Cheyrac et meurt à l'âge de 73 ans, le 10 mai 1846, n° 23 rue Ferrère, quartier des Chartrons.

On l'a appelé l'Achille gascon, le beau Lafon. Il plaisait beaucoup aux femmes. Il devint l'amant de Pauline Bonaparte; fort éprise de lui, elle a refusé de suivre à Saint-Domingue son premier mari, le général Leclerc, et toute l'autorité de son frère fut nécessaire pour la contraindre au départ.

La gloire de Lafon aurait, dit-on, presque fait mourir Talma de chagrin. « C'est un stimulant dont vous aviez besoin; vous dormiez, il va vous réveiller » disait le Premier Consul. Quant à Lafon, il ne prononçait jamais le nom de son rival; il disait : « L'autre ». Finalement, leurs deux talents se comprirent et, le 21 octobre 1826, sous l'enflure du style, on devinait l'émotion sincère du cœur dans le discours prononcé par Lafon sur la tombe de Talma.

Aimable, gai, d'un heureux caractère, il était sans basse envie et plein de bonté pour ses camarades obscurs ou ratés. Un jour, au Foyer de la Comédie-Française, il surprend Colson, acteur médiocre et souvent sifflé, faisant sa charge. « Tu t'amuses à me contrefaire? », lui dit-il, en reprenant l'accent de Bergerac qu'il a tant de peine à corriger (2).

— Oh! non, je vous le jure, monsieur Lafon.

— Si fait, si fait; voyons, fais-moi plaisir, fais ma charge et devant moi.

— Oh! maître ?

— Je t'en prie, je le veux.

Colson cède et débite la tirade d'Orosmane de *Zaïre* :

« Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée . . . »

On eut cru entendre Lafon, tant l'imitation était fidèle. Ce dernier écoute jusqu'au bout avec des signes d'approbation :

— Eh! bien, conclut-il avec malice, pourquoi donc ne joues-tu pas ainsi? Le public ne te sifflerait pas!

Le souvenir de son pays et de ses années de collège est toujours resté vivant en lui. Le 9 novembre 1814, en tournée à Bordeaux, en pleine gloire, il écrit à un homme de lettres, son ami Pelissier, au Bugue :

(1) Le prénom est resté en blanc dans l'acte de décès de Lafon, dressé le 11 mai 1846 à la mairie de Bordeaux.

(2) Il y parvint cependant en mettant à profit sur ce point les conseils de « L'Aristarque » du *Journal des Débats*.

« Je profite d'un moment de répit pour vous annoncer mon arrivée à Bordeaux et le succès que j'ai obtenu dans *Le Cid*. L'affluence a été grande et la bienveillance du public aussi flatteuse que désirée. Tout va bien jusqu'ici, il ne manque que les objets de mon affection pour sauver un peu l'ennui de mes instants de solitude forcée qui sont toujours ceux d'un repos obligé. Vous me faites faute aussi, mon ami; et depuis votre départ j'ai eu plus d'une fois l'occasion de l'éprouver; comme on dit dans notre pays, et je puis vous le répéter dans toute l'acception du terme, je vous ai vraiment *trouvé à dire* (1). Je forme bien (le désir) de revoir notre féal et digne ami Siosard : faut-il aussi le réprimander? ne peut-il (. . . .) se déposer un peu des rives de la Vézère et venir visiter celles de la Garonne où il rencontrerait un ancien condisciple qui l'a toujours distingué de la foule commune et lui a conservé une estime et une amitié à l'épreuve des temps et de l'intervalle qui nous sépare? Ecrivez-moi. »

La cuisine du Périgord lui est toujours agréable, et c'est souvent qu'il invite des compatriotes à venir manger une dinde truffée; il aime la bonne chère et boit volontiers du marasquin « pour donner de l'élasticité à ses poumons ».

On lui a reproché le manque de goût pour ses tenues vestimentaires de scène où il interprétait par exemple des rôles de gueux dans des costumes riches et éclatants. Mais on reconnaît qu'il était généreux pour offrir des entrées de faveur au Théâtre Français quand il était « semainier »; de même, il s'employait à faire recevoir par le Comité de lecture des pièces qui lui étaient recommandées par des amis.

Pendant les loisirs de sa retraite, Lafon aurait écrit ses Mémoires. D'après Charles Monselet, il y en aurait environ quarante volumes. On ignore ce que sont devenus ses manuscrits, puisqu'en 1910, d'après Mlle Ramat, son arrière-petite-fille, la famille n'aurait conservé que des notes intimes sans valeur pour la publicité.

La Mort d'Hercule (in-8°) a été imprimée à Libourne, chez Puynesge, l'an I^{er}. La Comédie-Française a fait éditer l'oraison funèbre de Talma (Paris, veuve Ballard, 1826, in-8° de 16 pages) et en 1834, à Paris, Paccard a tiré un in-8° de 32 pages contenant le texte du discours prononcé à Rouen le 29 octobre de la même année pour l'inauguration de la statue de Pierre Corneille, avec une réédition du discours de Talma.

Il reste enfin quelques lettres de lui, très savoureuses, d'un style élégant et pleines de bonté (2).

Le Musée de la Comédie-Française conserve un portrait de Lafon à l'âge de vingt-neuf ans. On peut voir aussi son buste en marbre, à côté de celui de Ligier, au Foyer du Grand Théâtre de Bordeaux.

Robert COQ.

BORDAS-DEMOULIN

Il naquit à la Bertinie, commune de Montagnac-la-Crempe (Dordogne), du mariage de Jean Bordas-Demoulin, cultivateur, et Marguerite Arnouil. Il perdit sa mère à l'âge de six ans et fut élevé par sa tante, sœur de son père, qui l'envoya aux écoles de village pendant cinq ou six ans.

(1) Cette expression, on la retrouve dans Montaigne à plusieurs reprises.

(2) Cinquante-six lettres ou billets autographes nous ont été confiés par M. le docteur Lafon, président de la Société historique et archéologique de Périgueux. Qu'il soit ici remercié.

A l'âge de quinze ou seize ans, Jean-Baptiste Bordas-Demoulin, dominé par la soif d'apprendre, de son propre mouvement et sans doute en opposition aux vues de sa tante qui aurait désiré lui voir labourer la propriété, comme l'avaient fait tous ses ancêtres, et le marier dans le pays, partit pour le Collège de Bergerac, dirigé par le second principal, M. Degrange, et y commença ses humanités.

« Il ne fut pas brillant dans les classes de latin — écrivait son condisciple, M. Lafraunie, juge de paix de Villamblard. Nous nous sommes trouvés ensemble en rhétorique et je me rappelle parfaitement avoir entendu le principal Degrange, après lecture de partie d'une longue narration : « Bordas-Demoulin, vous ne saurez jamais écrire. » Son style était confus et il ne savait plus s'arrêter.

« M. Degrange, capable d'enseigner assez de mathématiques pour faire admettre un élève à l'école polytechnique, lui donna des leçons de mathématiques. Bordas-Demoulin se distingue dans cette partie. Il avait une aptitude si grande et l'amour du travail si prononcé, que M. Degrange le prit en véritable affection; il fut pour lui un père, et un père glorieux d'un tel enfant. Bordas-Demoulin a dû terminer sa rhétorique à l'âge de vingt ou vingt-et-un ans.

« J'étais à peu près le seul admis dans sa chambre; chaque fois que j'y entrais, je le voyais entouré de livres de philosophie. C'était alors M. de Bonald qui faisait ses délices et aussi l'*Essai sur l'Indifférence* de Lamennais...

« L'avoir de Bordas-Demoulin se composait de 10.000 francs argent, plus la propriété de la Bertinie. Dans ses études de collège, il dut dépenser peu, parce qu'il resta toujours externe. Au bout de trois ans de Paris, il eut dépensé, avec les revenus de sa propriété, ses 10.000 francs. Pressé de repartir pour Paris, il trouva la famille X... pour lui payer moitié valeur la propriété de la Bertinie. »

A vingt-six ans, il conçut son système philosophique; à trente-deux, il se trouve en possession de ses principales idées.

On ne s'enrichit guère au métier de philosophe. Malgré ses privations, Bordas-Demoulin eut bientôt épuisé ses ressources et absorbé le prix de vente de sa propriété. Sans quelques amis qui connaissaient sa valeur, il serait littéralement mort de faim. Il fut souvent réduit à un morceau de pain. Parfois, par faiblesse, il gardait le lit toute la journée; chancelant, il se retenait aux murailles pour ne point tomber dans la rue et marchait chaussé de vieux souliers ramassés au coin des bornes. M. Huet, son ami et son biographe, raconte qu'un jour, n'ayant plus que quelques sous, à bout de toute espérance, au lieu d'acheter du pain, il paya de son dernier argent une séance au cabinet de lecture, lut un livre qu'il avait désiré connaître, puis, pâle, épuisé, se traîna chez lui pour attendre la mort. Une visite le sauva. Quelques amis dévoués se décidèrent alors à se charger complètement de lui et il put enfin échapper à ce qu'il appelait « les extrémités terribles ».

Bordas-Demoulin publia d'abord ses *Lettres sur l'éclectisme et le doctrinarisme* (1834) où il attaquait vigoureusement ces deux systèmes. Il composa ensuite, pour un concours de l'Académie des Sciences morales et politiques,

un important ouvrage: *Le Cartésianisme ou la véritable rénovation des sciences, suivi de la théorie de la substance et de celle de l'infini*, travail qui fut couronné en séance publique au mois de mai 1841, publié en deux volumes en 1843 et réimprimé en 1874. Cet ouvrage lui valut une pension annuelle de 1.200 fr. sur les fonds du ministère de l'Instruction publique. Il a donné en outre : *Mélanges philosophiques et religieux* (1846), contenant un remarquable éloge de Pascal, couronné par l'Académie française en 1842; *Les pouvoirs constitutifs de l'Eglise* (1855), où il s'élève contre l'ultramontanisme, le jésuitisme et le marianisme; *Essai sur la réforme catholique* (1856). M. Huet publia en 1861 en deux volumes les œuvres posthumes de Bordas-Demoulin.

Le grand dictionnaire du XIX^e siècle de Larousse contient un long article sur Bordas-Demoulin, son système philosophique qui comporte trois grandes théories : celle des idées, celle de la substance et celle de l'infini. Nous en extrayons l'appréciation générale suivante :

« Homme du XIX^e siècle par la largeur de son libéralisme, Bordas-Demoulin est du XVII^e siècle par son spiritualisme à contours très arrêtés et par sa foi catholique. Il reprend et continue, en philosophie, la tradition cartésienne, en théologie, la tradition gallicane et la tradition janséniste. Son catholicisme n'a rien de commun avec celui de de Bonald et de Joseph de Maistre. Cet enfant de l'Eglise ne craint pas de dire à sa mère de dures vérités; c'est un vigoureux adversaire de la bulle *Unigenitus*, de l'immaculée conception, de l'infaillibilité papale et de la théocratie du Moyen âge. »

Bordas-Demoulin mourut à Paris, célibataire, le 24 juillet 1859, après deux mois de maladie, à l'hôpital Lariboisière, où ses amis le firent transporter et soigner. Il habitait en garni, ne possédant en propre que sa table à écrire et sa bibliothèque qui comprenait, outre quelques livres de mathématiques, des ouvrages de théologie ou sur le Jansénisme, les matières de la grâce, l'Eglise constitutionnelle. Ses amis durent payer les dettes de celui qu'ils considéraient comme leur vieux maître.

Une femme de cœur, apprenant la fin misérable du philosophe, écrivit de lui : « Homme unique à Paris, roi de la pensée dans cette capitale; le trône où il a été exposé est l'amphithéâtre d'un hôpital. » Son corps fut inhumé en fosse commune, ainsi qu'il en avait lui-même exprimé le désir.

Le *Journal des Débats* du 4 août 1859 lui consacre une notice nécrologique sous la plume de John Lemoine. Une étude critique de son système parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1862. Enfin, dans le *Correspondant* du 25 août 1859, M. Cochin laissait de lui ce portrait définitif : « C'était un homme étrange. Il eût été impossible de dire son âge ni sa profession. La tête large, les yeux profonds, l'air fixe, cet homme semblait entièrement étranger à ce qui l'entourait... On l'eût pris volontiers pour un fou. C'était un sage, un des premiers philosophes de ce temps... Philosophe, mathématicien, penseur de premier ordre, M. Bordas-Demoulin était en outre un catholique fervent et son livre, *Le Cartésianisme*, est une apologie neuve et solide de la vérité de la foi, en même temps qu'une appréciation lumineuse de l'histoire tout entière des doctrines philosophiques... Oui, une telle existence, au sein de ce siècle agité et avide, est un spectacle original et noble... »

P.-A. JOUANEL.

XXIII^e Banquet, dit " Banquet du Quarantenaire " du samedi 10 décembre 1949

A 19 heures, au « Tortoni », rue des Carmes.

Lestangt traiteur.

Soixante-quinze convives sont présents dont quinze dames.

Discours de l'élève Pierre LEGLISE, de la classe de Philo

Malgré toute la bienveillance dont je me sens entouré, vous comprendrez sans peine l'émotion que j'éprouve ce soir, après ce joyeux banquet, à exprimer devant vous les remerciements de toute la classe de Philo-Math que nous représentons avec mon camarade. Car nous pensons que derrière ce geste habituel, rituel, il y a plus qu'une simple tradition tendant à perpétuer les liens de camaraderie formés lentement au milieu des vieilles pierres de notre Collège. Alors que bientôt l'heure des examens va tourner, nous l'espérons tous, une des dernières pages du livre de notre enfance, alors que nos soucis présents s'expriment par un désir bien

marqué de rentrer le plus tôt possible dans votre Association, nos yeux tournés vers l'avenir voient en vous tous un exemple vivant qui nous donne confiance et en votre invitation un signe d'encouragement.

Mais il est plus dans ma condition d'écouter respectueusement que de discourir si mal. Permettez-moi seulement, pour finir, de lever mon verre à la prospérité de cette grande et sympathique famille spirituelle que vous représentez en souhaitant qu'elle vous permette encore longtemps d'évoquer le parfum subtil et précieux de vos jeunes années.



Discours du Président, M. le Docteur Pierre ROUSSEAU

Cette année il faudra surseoir,
Car je n'ai plus de rimes riches.
Vous souffrirez qu'en ce beau soir
Je triche.

Sachez que personne n'y perd.
Vous allez écouter ma prose,
Mais aujourd'hui, faire des vers,
Je n'ose !

Je manquerais à mon devoir, si mes premiers mots n'étaient pas de gratitude pour les dames qui ont bien voulu participer à notre fête. Je les remercie de grand cœur d'apporter ainsi à nos agapes annuelles, habituellement toutes monacales, une note de charme et

d'élégance. Et s'il m'était, Mesdames, permis de commettre un vœu, je souhaiterais volontiers que la rigueur des lois qui nous régissent nous permit de ne pas attendre quarante ans de plus pour avoir à notre table les compagnes de notre vie.

Monsieur le Président,

J'ai l'agréable mission de vous remercier au nom de tous mes camarades, pour avoir répondu à notre invitation de présider cette réunion du quarantenaire. Vous avez, Monsieur l'Inspecteur général, entendu l'appel du pays natal, et vous ne vous êtes pas dérobé à ses exigences. Vous voici ce soir au milieu de vos condisciples, de vos amis d'enfance : rien n'a changé. Bergerac s'étend paresseusement le long des flots mouvants de la Dordogne ; le Collège assiste toujours impassible à la succession des générations, aux remous sociaux, aux guerres extérieures, tantôt caserne, tantôt hôpital. Vos camarades vous ont vu gravir tous les échelons de votre carrière administrative. Ils savent que partout, aux chefs-lieux d'arrondissement comme à ceux des départements, vous avez laissé le souvenir de votre amabilité naturelle, de votre courtoisie, dans cette ambiance de sympathie que vous faites naître autour de vous. Vous emporterez de votre séjour si bref dans cette salle une impression de repos et de détente parmi vos légitimes et graves préoccupations. Restez, Monsieur le Président, longtemps dans notre Guyenne, où, de Bergerac, montera jusqu'à vous la résonnance de vos années de jeunesse.

Monsieur le Préfet,

J'ai à vous exprimer notre grande joie de recevoir aux côtés de M. Faugère le premier magistrat de notre département. Depuis votre arrivée en Dordogne, vous avez avec votre activité et votre haute conscience pris en main les destinées de notre patrie périgourdine. Certes, je n'ai aucune compétence pour parler des choses administratives, mais ce que je sais bien, c'est que le 1^{er} novembre, aussitôt la catastrophe de Saint-Aulaye, le temps

de se rendre de Périgueux à ma petite cité s'était à peine écoulé, que déjà vous étiez au milieu des blessés, leur apportant des paroles de réconfort, d'espoir et d'encouragement. Saint-Aulaye ne l'oubliera pas, Monsieur le Préfet.

Ce soir, les anciens élèves du Collège Henri IV vous adressent toute leur reconnaissance pour la sympathie que vous manifestez à notre petit groupe, issu de l'enseignement secondaire universitaire.

Monsieur le Sous-Préfet,

Je suis tout à fait heureux de vous souhaiter la bienvenue, au sein d'une société dont vous êtes membre de droit. Tous les hôtes de la sous-préfecture qui vous précédèrent à Bergerac ont eu plaisir à venir chaque année se délasser de leurs fonctions et de leurs devoirs à nos banquets officiels ou nos réunions intimes, dans cette atmosphère de jeunesse qui se dégage toujours de nos fêtes, même s'il ne s'y trouve — ce qu'à Dieu ne plaise — que des gens d'âge. Vous suivrez, Monsieur le Sous-Préfet, l'exemple de vos prédécesseurs et comme eux vous nous donnerez en maintes circonstances votre soutien et votre appui.

M. le Sénateur-Maire,

Je vous ai, l'an dernier, adressé, dans une prose faiblement rimée, les remerciements de l'Association. Souffrez que cette année je vous dise, dans le simple langage du Bourgeois de Molière que nous vous savons gré des heures que vous consacrez à ce Collège dont vous êtes le tuteur. Si, au cours de vos voyages, vous rencontriez une fée bienfaisante qui, d'un coup de baguette magique, transformerait nos vieilles murailles en une souriante oasis, quel enthousiasme vous susciterait-

riez chez les Anciens que nous sommes. Hélas! les fées ont disparu depuis Perrault, les budgets sont déficients, déficients aussi les infortunés contribuables. Mais nous savons que vous désirez le Collège plus prospère, que vous voulez qu'il rayonne d'un vif éclat dans cette belle vallée, et c'est assez pour vous en exprimer notre infinie reconnaissance.

Monsieur le Principal,

Je n'aurais garde de vous oublier parmi nos hôtes, car c'est vous qui préparez l'avenir de notre établissement secondaire. Certes, votre rôle n'est pas de ceux que nous estimons très souhaitable; le moins qu'on en puisse dire est qu'il est plutôt ingrat. Mais ces adjectifs qualificatifs ne doivent pas vous arrêter dans votre tâche courageuse. Quand un navire est secoué par les flots, le pilote donne la mesure de sa valeur. La pléiade de collègues modernes qui nous entourent est loin de faciliter le recrutement de vos élèves. Mais, au cours de cet épisode de lutte pour l'existence, la qualité de votre enseignement, la bonne tenue et l'hygiène morale de vos collégiens devraient peu à peu suffire à ramener les égarés sous ces arcades où nous avons passé notre enfance. Pour cette œuvre, nous vous disons toute notre confiance.

C'est à vous, chers Camarades, que je m'adresse maintenant, à vous que je remercie d'avoir en grand nombre répondu à notre appel, à vous fermes soutiens, fermes animateurs de notre Association.

Quarante ans se sont écoulés depuis cette soirée de novembre 1909 où Petit nous réunit au parloir du Collège, avant notre premier banquet à l'hôtel de Londres que présidait le docteur Cayla. Et notre société a continué à vivre, suivant la courbe habituelle des mani-

festations humaines, avec ses ascensions, ses éclipses, ses nuits de sommeil, et ses jours fastes. Aucun tombeau n'a abrité son agonie, et soyez assurés qu'après sa mort elle renaîtrait encore de ses cendres. Avant tout, l'Association est une Amicale, et le besoin d'amitié est un des sentiments qui sont le plus profondément fixés dans nos cœurs.

Certes, il n'est plus question de ces amitiés dont nous avons dans les siècles passés d'illustres exemples: celles de Montaigne et La Boétie, pour n'en citer qu'une seule.

Les heures passent trop vite dans une existence trop mouvementée pour que nous ayions le temps de nous donner trop longuement à nos amitiés. C'est peut-être la raison, faite de notre aversion de la solitude, qui nous ramène chaque année vers ceux qui, aux jours de notre enfance, furent nos confidents et nos amis, que nous essayons de retrouver en eux les traits qui nous les rendaient autrefois si sympathiques.

Quand nous franchissons les portes de l'Association, disparaissent tous les vieux ennemis de l'amitié, les passions politiques et partisans, les querelles religieuses, que sais-je? Et nous reprenons ensuite notre vie où nous l'avons laissée, sachant bien que nous abandonnons quelque chose de nos cœurs mêmes.

Mais ne cultivons pas, chers Camarades, la mélancolie des jours enfuis, et reprenons notre marche vers le cinquantenaire où nous nous retrouverons dix ans après.

Messieurs,

Je lève mon verre aux dames; à M. Faugère, Inspecteur général de l'Administration, en mission extraordinaire dans notre Sud-Ouest; à M. le Préfet de la Dordogne, à M. le Sous-Préfet, à M. le Sénateur-Maire de

Bergerac, à M. le Principal, aux Professeurs du Collège.

Aux jeunes élèves, futurs bons ouvriers de l'Association, qu'ils dirigeront plus tard à leur tour.

Je bois à vous tous, chers Camarades, à vos familles, à la colombe qui nous apportera le rameau d'olivier annonciateur de la Paix parmi les hommes.

Discours du Principal, M. René MAURT

En fêtant le quarantenaire de l'Association sans attendre son jubilé, ses organisateurs ont justement pensé — n'est-il pas vrai, Mesdames? — que la quarantaine est l'heureux âge de l'épanouissement et qu'à sa splendeur convenait un éclatant hommage. Mais si l'Association est belle fille, je la sais aussi bonne fille, indulgente à mes paroles. A ceux qui n'aiment pas les discours, je promets d'être bref; aux autres, de ne pas retarder l'instant délicieux de leur régal à savourer l'éloquence de vrais orateurs. Après tout j'obéis. Votre Président m'a bel et bien déclaré qu'il m'infligeait un pen-sum (j'ai peut-être beaucoup péché) : il m'a demandé de vous parler de nous. C'est le propre des hommes de cœur d'être plus punis que ceux qu'ils punissent. Lui que son astre en naissant fit poète (souvenez-vous, Messieurs, de l'an dernier), lui dont la verve reste pétillante et chaude et le style alerte, par sa faute, quelques instants devra subir le genre ennuyeux.

Une réforme d'importance a été réalisée cette année dans notre établissement. La transformation de la régie municipale en régie d'Etat, qui dut faire entre M. le Maire et M. le Sénateur l'objet de longues controverses, nous vaut une gestion économique spécialisée et éprouvée qui renforce nos espoirs. Dégagé des charges de plus en plus lourdes de l'internat, la Municipalité, dont je n'ignore pas que c'est

son désir le plus cher, pourra mettre à profit dans l'externat quelques disponibilités supplémentaires.

Dès cette année déjà, les couvercles de vieilles marmites ne coiffent plus nos poêles de classe; nos internes disposant d'une salle de jeux avec ping-pong, damiers et tables de lecture (1), ne font plus les cent pas, l'hiver, dans les couloirs, se souvenant mélancoliquement de ces écoliers qui, dans les sombres écoles, pleuraient toujours; nos maîtres disposent d'une salle confortable et chaude qui leur permet de se réunir librement et de travailler à l'aise.

Certes, les bancs sur lesquels vous étiez assis ne résistent plus sans geindre aux outrages du temps. Les tables portent encore incrustées des traces irrévérencieuses, et les plafonds pour cible à leurs débris semblent choisir nos têtes. Nul doute qu'il faudra plusieurs années pour moderniser l'établissement, mais nul doute aussi qu'à l'époque actuelle un minimum de modernisation s'impose, car le recrutement d'une maison est avant tout fonction de son confort.

Faut-il rappeler que le département de la Dordogne compte six Collèges modernes et trois Cours complémentaires

(1) Note du Secrétaire général.— Quand, en 1937-38, nous parlions de créer un Cercle du collégien, ce fut un tollé du principal et de quelques professeurs. On y vient.

res de garçons, dont un à Bergerac même, qui distribuent au même titre le même enseignement en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e? Peut-on ignorer que l'enseignement moderne et l'enseignement technique ont maintenant toutes les faveurs de la clientèle, et que notre plus proche voisine, Sainte-Foy-la-Grande, veille jalousement aux barrières du département ?

Il faut dans ces conditions, vous l'avouerez, peu de choses pour perdre des pensionnaires. Il faut de grands avantages pour en gagner quelques-uns.

De ces avantages, Messieurs, il en est un dont je me permets de me prévaloir, celui d'une association qui veille fidèlement sur son vieux Collège et qui, mieux informée des nécessités du jour, redoublera de vigilance sans qu'il soit

opportun de lui dire: « Aidons-nous les uns les autres ».

Nos jeunes, quand ils auront à leur tour pris place à cette table, aimeront sans doute à se raconter quelques-unes de ces bonnes histoires qui sont de tous les temps et de tous les lieux, mais ils se souviendront qu'à une époque difficile et troublée — inquiétante peut-être — ils furent fiers de marcher sur vos traces et ils apprécieront tout leur bonheur de n'avoir pas douté un seul instant du fruit de leurs études ni des bienfaits du travail.

A leur avenir, Messieurs, à leur avenir d'abord, à la prospérité conjugée de votre Association et de notre établissement ensuite, à la France pour tout dire, je vous invite à lever nos verres.

Discours du Membre du Conseil d'Administration M. Charles FOURNIER

C'est par acclamations qu'il reçoit la parole; aussi — n'ayant rien préparé — il improvise, ce qui ne le gêne du reste en rien. Il évoque le jour lointain — avant 1914 — où, potache-interne, il a prononcé son premier discours à un banquet de l'Amicale. Ce discours, sans être mieux que celui du jeune Léglise, n'était pas plus mal non plus, avoue-t-il. En terminant, il constate mélancoliquement la marche inexorable du temps.

Discours du Secrétaire-général de l'Association M. Robert COQ

Il se contente de donner la parole, au nom du Président, aux divers orateurs. Il gardera ce soir le silence de Conrart, ce qui — il en est sûr — ne troublera en rien cette belle soirée.

Discours du Vice-Président de l'Association M. Christian de MESLON

Notre jeune vice-président cite La Bruyère en fin lettré. Lui aussi, il improvise, ce qui empêche aujourd'hui d'imprimer un texte. C'est fort regrettable. Ses paroles sont allées au cœur de tous les convives, qui ont levé avec enthousiasme leurs verres remplis de son excellent Monbazillac de Planques.

Discours du Sénateur-Maire, M. le Docteur Marcel BRETON

Le Secrétaire général de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac, avec un air mi sévère, mi rieur, m'a imposé, non pas de vous faire un discours, mais de vous lire un papier, car il en a besoin, dit-il, pour ses archives.

Malgré le proverbe: *Verba volant, scripta manent*, je m'y suis prêté, car, après tout, comme le disait Eugène Labiche que torturait l'obligation d'improviser un discours après les banquets: « J'ai pu enfin dîner en paix, puisque j'ai fait le papier. »

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre aimable invitation. C'est avec joie et empressement que je l'ai acceptée, non seulement pour le plaisir d'être ici au milieu de convives où règnent la bonne humeur et la franche gaieté, sans aucune arrière-pensée, et de revivre moi aussi ces années d'étude qui nous paraissaient si fastidieuses alors, et qui, depuis, nous paraissent si agréables, mais pour remplir l'agréable devoir d'y représenter la Municipalité et de vous apporter, en son nom, l'assurance de toutes ses sympathies et l'ardent désir qu'elle a de voir prospérer votre Amicale.

Dieu merci, entre vos mains elle est bien vivante et agissante. La preuve en est que vous fêtez aujourd'hui son quarantenaire.

A ce propos, j'ai lu quelque part que c'était le Maire de Bergerac d'alors, M. Monteil, qui avait envoyé les premières convocations pour sa fonctions (1)... aussi, je ne m'y sens pas dépaysé.

(1) Note du Secrétaire général. — Voir le Bulletin n° 12, paru le 28 octobre 1939 (Imprimerie Générale du S.-O., Bergerac), page 3, 2^e alinéa.

Cette Amicale a compté dans son sein des hommes illustres, et elle compte d'éminentes personnalités. Je tiens à saluer ici, et à féliciter, l'une d'entre elles: j'ai nommé M. l'Inspecteur général Faugère qui, malgré ses occupations multiples et obsédantes, a bien voulu, aujourd'hui, venir la présider et ne pas oublier qu'il est ici chez lui.

Comme vous l'avez si souvent dit, Monsieur le Président, le but de votre Association n'est pas seulement le geste de l'amitié retrouvée, ou l'évocation des heures passées sur les bancs de ce vieux Collège, ni la possibilité de se réunir une fois l'an autour d'un succulent repas, mais aussi le moyen de nous entraider et surtout de faire œuvre utile pour ce vieil établissement au passé glorieux qui vit s'écouler votre enfance; d'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels, d'étendre sa sphère d'influence, de le rendre meilleur, de lui redonner le blason auquel il a droit, car il n'y a pas seulement que les questions matérielles qui comptent dans la prospérité d'un collège. Vous l'avez compris, et je vous en remercie.

Ainsi, vous facilitez la tâche souvent difficile de tout le personnel enseignant, et la mienne en particulier.

C'est avec le concours de tous qu'il faut que ce collège, rénové, redevienne digne de la région bergeracoise, et ce n'est que tous ensemble que nous y parviendrons.

Aussi, laissez-moi, en mon nom personnel, au nom de la Municipalité, vous remercier de cette aide si efficace.

Je lève mon verre :

à votre Amicale,

à vos familles,

au passé du Collège de Bergerac,

à son brillant avenir!

Discours du Préfet de la Dordogne, M. Serge BARET

Ce discours n'a pas été écrit. Entièrement improvisé et non médité de loin, il apporte à l'Amicale, en paroles paternes, pleines d'attachement, des vœux pour son centenaire. Il remercie le Président et les membres de l'Association et leur donne l'assurance de la protection des pouvoirs publics.



Discours de M. l'Inspecteur-Général Henri FAUGÈRE

Votre charmant et dévoué Président m'a offert la faveur insigne de venir présider cette année votre banquet.

Cette faveur pour moi était nécessairement assortie de l'obligation d'être celui qui vous imposerait, à l'issue d'un excellent repas, quelques minutes d'attention, que je voudrais rendre cependant les moins irritantes et les moins désagréables possibles.

Si j'ai l'habitude de me soumettre à cette vieille tradition, j'avoue être assez peu familier avec des discours de la nature de celui que je suis amené à prononcer devant vous.

Je dois dire que la perspective qui m'a été offerte m'a semblé et demeure pour moi périlleuse, car autant il me semble aisé de développer des idées, autant, devant tant de monde, j'éprouve quelque honte à traduire mes sentiments.

D'abord, qu'il me soit permis de traduire ma joie profonde de me trouver parmi vous. Je vous retrouve, tous, dans un cadre que j'aime, dans cette vieille et chère ville de Bergerac qui représente pour moi ma petite patrie et dans laquelle les circonstances et des obligations professionnelles m'empêchent de venir aussi souvent que je le souhaiterais.

Aussi faut-il une occasion comme celle d'aujourd'hui pour que je retrouve mes amis, tous les amis de ma jeunesse, et je suis gagné par l'émotion

en raison du flot de souvenirs qui convergent vers moi.

Je revois par la pensée ce Collège de Bergerac, cette rue Lakanal qui y conduisait, et c'était jadis une émotion pour chacun de nous que d'y entrer, avec la perspective d'y voir défiler jours et semaines, en attendant qu'arrive avec plus ou moins de bonheur le terme des études secondaires.

Ces bâtiments symbolisent pour moi des jeux, des rires, des efforts et aussi sans doute les premiers chagrins avec le cortège des juvéniles désillusions.

Je pense que vous ressentez comme moi cette espèce de communion qui s'établit, ces vibrations mystérieuses qui font l'atmosphère de cette salle. Le mystère de ces correspondances, c'est le passé retrouvé, ressuscité en un instant, combien prenant, et combien cher au cœur de tous.

Ces rencontres, nous les avons rêvées étant jeunes : souvenez-vous, nous nous étions promis le souvenir, nous nous étions juré d'indéfectibles rendez-vous. Et puis la vie, la guerre, les nouveaux foyers, le métier, tout cela est venu effacer ces promesses.

Alors, oubli ou indifférence ? Ah ! certes pas, car nous voilà soudain réunis, toujours si près les uns des autres, toujours si pareils les uns aux autres, comme si le temps de séparation s'était miraculeusement suspendu.

Et voilà pourquoi je pense que des

réunions pareilles à celles-ci sont nécessaires.

Elles ont pour mérite de remettre en contact après des années les hommes qui ont grandi ensemble, qui se sont formés en commun, dans cet âge où l'on prend conscience de la vie et du monde, et où les idées jaillissent en sève généreuse.

Ces rencontres créent la sympathie, au sens le plus élevé du mot, cette faculté de sentir ensemble, d'aimer ensemble, de vibrer à l'unisson.

C'est la mission des Associations comme la nôtre. Car regardez autour de vous, considérez notre Société. Sorti de l'enfance, lancé dans l'immense tourbillon, l'homme vit seul, tragiquement seul. Et naturellement cette solitude qui n'est pas, comme l'a dit le poète, le lot des puissants de cette terre, cette solitude, dis-je, est la source des incompréhensions et des antipathies.

Chacun d'entre nous a le sentiment douloureux de cet isolement dans un monde qui, sans être forcément hostile, est en tout cas si lointain et si étranger.

N'a-t-on pas écrit que notre vie ici-bas ressemblait à un immense exil ?

Alors, contre cette appréhension, certains ont réagi avec violence, et à la solitude totale ils ont opposé l'union totale. Vous devinez là l'effort démesuré des rassembleurs de groupes où les êtres pensent en commun, admirent ou condamnent sans que leur personnalité puisse intervenir.

Il y a du désespoir dans cet effort

inhumain, il y a de l'impuissance cachée dans cette formule, il y a la marque d'une invincible infériorité.

N'y a-t-il pas là, pour nous Latins, empreints de beauté grecque et de sagesse romaine, héritiers de la piété gauloise, une insulte à la clarté de notre jugement et à la rigueur de notre caractère ?

Certes, je sais bien que l'ironie est une arme efficace contre ceux qui voudraient peupler de monstrueuses idoles le désert de ce monde. Mais si ce n'est pas une force vaine au pays de Montaigne, ce n'est encore qu'une force négative.

En vérité, la solitude n'accable et ne déforme que les âmes faibles. N'est-ce pas ce que Socrate disait à Gorgias en des paroles dont le miel nous ravit encore ?

L'intelligence, le caractère se manifestent précisément dans la mesure où, réagissant contre cette inquiétude que nous impose notre humaine condition; nous recherchons la véritable sympathie, la véritable compréhension en retrouvant spontanément des amitiés que l'enfance a nouées et qu'aucune épreuve, aucun éloignement ne sauraient jamais briser.

C'est pourquoi, de tout cœur, je forme des vœux ardents pour la prospérité de cette Association amicale des anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac, qui est partie, modeste mais réelle, de l'autre Association, la plus grande, la plus exaltante de toutes, la plus belle aussi, l'« Association France ».

Après le banquet l'Amicale a reçu ses invités dans les salons du Tortoni où de minuit jusqu'à l'aube un orchestre de choix a dirigé la danse.



La Distribution solennelle des Prix

La distribution des prix du Collège Henri IV a eu lieu le 12 juillet dernier, sous la présidence de notre camarade Marcel Ventenat, conseiller général de Lalinde.

Dans le discours qu'il a prononcé en réponse à celui de M. Coeli, professeur de lettres, dans la classe de première, Marcel Ventenat a repris et commenté une phrase de ce dernier : « Résistez de toutes vos forces à la vanité des discours. »

Bien que l'allocution de notre camarade n'ait été qu'une aimable improvisation, nous sommes à même d'en donner ici l'essentiel d'après des notes prises en cours d'audition par un des journalistes présents :

« Aussi curieux que cela puisse paraître dans la bouche d'un élu — car les élus n'ont-ils pas la réputation d'être en général des hommes qui préfèrent les paroles aux actes? — je ne saurais trop vous conseiller de retenir ces sages paroles et de prendre l'habitude d'examiner les faits et les réalités plutôt que de vous laisser prendre à la magie du verbe.

« L'Histoire n'est-elle pas là d'ailleurs pour vous montrer que les peuples qui parlent trop connaissent des catastrophes, tandis que ceux qui agissent sont des peuples qui montent. Les peuples méditerranéens sont des peuples de rhéteurs, les peuples anglo-saxons sont au contraire orientés vers l'action. Voulez-vous comparer l'évolution de leurs positions dans le monde et sans doute votre conclusion sera-t-elle qu'il vaut mieux agir que parler. Tout près de nous, d'ailleurs, l'exemple de l'Allemagne n'est-il pas significatif? Dans ce pays, dont la langue se prête si mal à l'éloquence, il a suffi qu'il y ait par hasard un orateur, un orateur tout à fait exceptionnel, Hitler, pour que le peuple se laisse griser par des discours et connaisse finalement un désastre sans précédent dans son histoire. Et après l'exemple de l'Allemagne, on pourrait également citer celui de l'Italie de Mussolini. . . . »

Et Marcel Ventenat montra à nos jeunes camarades auxquels il s'adressait qu'il existe parmi les matières qu'on leur enseigne au collège deux d'entre elles qu'ils négligent trop et dont la connaissance est cependant indispensable pour comprendre les événements qui se déroulent dans le monde : la géographie et l'histoire.

« Les Français, a-t-il poursuivi, ont la réputation d'ignorer la géographie. Qu'ils ignorent la position exacte de la Corée sur la carte du monde, n'a peut-être pas une importance capitale. Mais il est plus grave qu'ils ignorent la position de leur pays et qu'ils oublient qu'il est à la pointe de l'Europe, grande fenêtre sur l'Atlantique, et que cette fenêtre a toujours attiré au cours des siècles les peuples de l'Est qui vivent sur leurs

terres glacées en hiver et brûlantes en été, comme la lumière attire les moustiques du mois d'août. En raison de cette position géographique, notre peuple a toujours été appelé à vivre dangereusement, et l'Histoire nous apprend que notre territoire a été par essence au cours des siècles une terre d'invasion.

« Et l'Histoire nous apprend aussi que chaque fois que notre pays s'est divisé profondément, chaque fois qu'il a servi de champ clos à des luttes d'influence étrangère, chaque fois qu'il s'est créé chez nous des clans ou des partis qui sont allés chercher leurs mots d'ordre à l'étranger, il en est résulté un péril mortel pour notre nation. »

Après avoir rappelé le rôle de ceux qui constituent l'élite et les cadres de la nation et les devoirs qui leur incombent, M. Marcel Ventenat exprime sa confiance dans l'avenir de notre pays et donne à ses jeunes camarades cet ultime conseil :

« Gardez toujours à l'esprit cette pensée écrite dans le testament politique de l'éminent homme d'Etat que fut le cardinal de Richelieu :
« Les Français sont capables de tout, pourvu que ceux qui les commandent soient capables de bien leur enseigner ce qu'il faut qu'ils pratiquent. »

De vifs applaudissements saluèrent le discours de M. Ventenat.

Grand Prix d'Honneur de l'Association

1949 — Gérard HEIB, de la classe de Philosophie.

1950 — Jean GARDEAU, de la classe de Mathématiques.

Prix Georges Augiéras

1949 — Claude MONDOULET, de la classe de 1^{re} B.

1950 — Max BOSSAVIT, de la classe de 1^{re} moderne.



Le V^e Congrès International des Sociétés Philosophiques de langue française

Le dimanche 17 septembre 1949, l'Association a participé avec son Secrétaire général et son Trésorier à la Journée Biranienne que les philosophes les plus célèbres de langue française sont venus célébrer à Bergerac.

A 16 heures, dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce, avant d'aller au château de Grateloup, M. Gouhier, professeur à la Sorbonne, a parlé aux congressistes de « Maine de Biran et la Sagesse ». Il a fait aimablement état des travaux contenus dans les Bulletins de notre Association sur Maine de Biran et Pestalozzi.

Assemblée générale du samedi 10 décembre 1949

Au Collège Henri IV, à 17 h. 30, dans la grande salle de jeux établie au premier étage, dans l'ancien dortoir de la rue Lakanal.

Après le salut aux morts, 27 membres sont présents et 44 autres ont voté par procuration.

Votants : 71.

Le Président ouvre la séance, évoque les morts et fait valider l'admission des nouveaux membres.

On adopte sans modifications le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 1948, ainsi que le rapport moral du Secrétaire général et le rapport financier du Trésorier.

Pour le renouvellement statutaire :

Sont réélus : M. DE MADAILLAN, (70 voix),
M. MIRABEL (71 voix).

Sont élus : M. André DELPÉRIER (70 voix),
M. Lucien VIDEAU (71 voix).

A propos du quarantenaire, le Président fait revivre les figures disparues des fondateurs.

De jeunes anciens promettent leur concours. On en accepte l'augure.

On parle de *L'Escholier de Bragera*, journal des jeunes, et de la Distribution des prix.



Délibération du Conseil d'Administration

Le samedi 28 octobre 1950, à 17 heures — n° 25, rue Saint-Esprit.

Présents : Barthe, Bourzac, Coq, Rousseau, Pucheu, Videau.

Excusé : Delpérier.

- Le 21^e Bulletin a paru le 22 novembre 1949.
- On approuve le texte du 22^e Bulletin.
- Provisoirement, les dîners mensuels sont suspendus et remplacés, à compter du 1^{er} janvier 1951, par des dîners trimestriels.
- Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1949.
- On règle l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale.

ASSOCIATION AMICALE DU COLLÈGE HENRI

MEMBRES D'HONNEUR

(Art. 3 des statuts)

- M. le général de brigade Ambroise BERNARD.
† M. le général de division Georges BERTHIER (1841-1922).
† M. Charles DE BŒCK (1856-1939), professeur de Droit international.
† M. le contrôleur-général de l'Administration de l'Armée René CARMILLE (1886-1945).
† M. Emile COUNORD (1842-1927), ingénieur.
M. Marcel FLOURET, président de Chambre à la Cour des Comptes, préfet de la Seine de la Libération, gouverneur de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie.
M. le général de division Paul MATTER.
† M. Paul MOUNET (1847-1922), sociétaire de la Comédie-Française.
† M. MOUNET-SULLY (1841-1916), sociétaire-doyen de la Comédie-Française.
M. Georges PICARD, Service de Presse, Ambassade américaine — 2, avenue Gabriel, Paris-1^{er}.
† M. Elie RABIER (1846-1922), conseiller d'Etat, directeur de l'Enseignement secondaire.

Président Fondateur :

- † M. Paul PETIT (1867-1941), professeur au Collège Henri IV.

Anciens Présidents :

- † M. le docteur André CAYLA (1854-1926), élu le 1^{er} mai 1909.
† M. Albert CLAVEILLE (1865-1921), élu le 7 décembre 1920.

Membres honoraires de droit :

(Art. 3 du Règlement intérieur)

- M. Louis PIMONT, sous-préfet de Bergerac.
M. Marcel BRETON, maire de Bergerac.
M. René MAURT, principal du Collège Henri IV.

DES ANCIENS ÉLÈVES

IV DE BERGERAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Art. 5 des statuts)

Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU — 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac
(élu le 20 décembre 1930).

Vice-Président :

M. Christian DE MESLON — Planques, commune de Monbazillac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Secrétaire général :

M. Robert COQ — 103, rue Valette, Bergerac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Tresorier :

M. Jean BARTHE — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.

Administrateurs :

MM. Charles BOURZAC — Villa « Bon Accueil », avenue Paul-Painlevé,
Bergerac.

Georges BRASSEM — rue Hoche, Bergerac.

André DELPÉRIER — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

Charles FOURNIER — 142, rue de la République, Sainte-Foy-la-
Grande (Gironde).

Pierre DE MADAILLAN — Château de Perrou, par Gardonne (Dgne).

Roger MIRABEL — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac.

Pierre PUCHEU — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

Lucien VIDEAU — Quai Salvette, Bergerac.

N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier constituent le Bureau proprement dit (art. 5 des Statuts).

Situation financière au 31 décembre 1949

ACTIF		
DISPONIBLE		
Crédit Commercial de France à Bergerac ..	188 »	
C. C. P. 367.52 Limoges	1.303 »	
Caisse d'Epargne	16.555 »	
Numéraire en caisse	2.348 »	
	<u>20.484 »</u>	20.484 »
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	92 930 »	92.930 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble	500 000 »	<u>500.000 »</u>
		613.414 »
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1948.	613.100 »	
Gain de l'exercice 1949	305 »	
	<u>613.414 »</u>	613.414 »
COMPTE DE GESTION (année 1949)		
RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1948.		30.729 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	8.670 »	
Bulletins	21.710 »	
Dons.	2.960 »	
Loyer	20.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts	3.222 »	
	<u>56.562 »</u>	56.562 »
DÉPENSES		
Distribution des prix	3.000 »	
Entretien caveau.	300 »	
Assurances	576 »	
Expertise loyer	1.500 »	
Impôts	7.638 »	
Frais de bureau	4.876 »	
Frais d'encaissement cotisation.	1.200 »	
Bulletin	31.450 »	
Frais en banque	1.154 »	
Fêtes du quarantenaire	5.000 »	
	<u>56.694 »</u>	56.694 »
Achat de titres	10.113 »	10.113 »
Disponible au 31 décembre 1949	20.484 »	<u>20.484 »</u>
		<u>87.291 »</u>

RÉSULTATS

Plus value des titres	437 »	
Excédent des dépenses	132 »	
	<hr/>	
	305 »	305 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

3.500 francs rente 5 %/o 1949.. .. .	62.550 »
1 Obligation hellénique 5 %/o 1914	380 »
1 Obligation chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano ..	600 »
5 Obligations province de Santa-Fé 5 %/o 1910.. . . .	29.000 »
1 Obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande.	400 »
	<hr/>
	92.930 »



NOTE DU TRÉSORIER

Jean BARTHE remercie les camarades qui ont répondu l'an dernier à son appel. Il espère qu'en 1951 encore, ils ne feront pas attendre leur cotisation qui s'élève à 150 fr. (cotisation 50 fr., bulletin 100 fr.). Les membres titulaires à vie n'ont à payer que les 100 fr. du Bulletin. Cette somme de 100 fr. correspond à peine au coût d'un exemplaire du Bulletin et à ses frais d'envoi.

L'adresse personnelle du Trésorier est *10, rue de Coulmiers à Bergerac*, mais les versements par chèque postal doivent être libellés comme suit :

*Association Amicale des Anciens Élèves du Collège
de Bergerac, C/C Postal LIMOGES n° 367-52.*



TABLE DES MATIÈRES

Galerie des Anciens	1
Banquet du Quarantenaire et discours	7
Distribution des prix	15
Lauréats de l'Association	16
V ^e Congrès de Philosophie	16
Assemblée générale du 10 décembre 1949	17
Délibérations du Conseil d'administration	17
Membres d'honneur	18
Conseil d'administration	19
Situation financière	20
Appel du Trésorier	21

NÉCROLOGIE

TAMARELLE (Paul), décédé à Saint-Émilion le 16 janvier 1950, à l'âge de 39 ans.

SURCHAMP (Jean), décédé à Villefranche-sur-Saône, le 6 juin 1950, à l'âge de 70 ans.

Les camarades apprendront avec émotion la mort de notre ancien maître, M. André GALAND, qui fut longtemps professeur de troisième au Collège Henri IV et qui nous a laissé son livre d'or. M. GALAND est décédé à Marseille en juin 1950, à l'âge de 84 ans.

3 2190 00063836 2



BERGERAC
Imprimerie Générale du Sud-Ouest
(H. TRILLAUD & C^{ie})

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
